

# Commission permanente du 10 octobre

## Conseil régional Nord-Pas de Calais

Conférence de presse du Président  
11 octobre

## Dossier de presse

Contacts presse :

[Peggy.collette@nordpasdecals.fr](mailto:Peggy.collette@nordpasdecals.fr) – 03 28 82 53 03

[Antoine.sieminski@nordpasdecals.fr](mailto:Antoine.sieminski@nordpasdecals.fr) – 03 28 82 53 12

[Celine.kasperczyk@nordpasdecals.fr](mailto:Celine.kasperczyk@nordpasdecals.fr) – 03 28 82 53 82

Ce lundi 10 octobre 2011 avait lieu au Siège de Région la Commission permanente du Conseil régional Nord-Pas de Calais. Les élus de la Commission Permanente ont examiné **788 délibérations** relatives à l'ensemble des politiques régionales au service des habitants.

Ainsi, le montant total d'affectation de cette Commission permanente du Conseil régional est de **417 455 010 euros**.

## **> Sommaire**

- **Actualités – p.4**
- **Finances, administration et communication - p.6**
- **Développement durable, démocratie participative – p.7**
- **Développement économique, enseignement supérieur et recherche – p.8**
- **Culture – p.12**
- **Lycées, schéma régional des formations – p.16**
- **Formation permanente - p.19**
- **Sports et jeunesse – p.21**
- **Aménagement du territoire, environnement, plan climat et tourisme – p.23**
- **Santé et plan anti cancer – p.26**
- **Mer – p.28**
- **Transports – p.30**
- **Alimentation, régionalisation de l’agriculture et ruralité – p.32**
- **Citoyenneté, relations internationales et coopération décentralisée – p.34**
- **Europe – p.35**

## Actualités

### > Grand projet régional de développement du véhicule électrique

L'industrie automobile est en train d'opérer sa mutation. Parce que notre région doit rester une grande région industrielle automobile tout en poursuivant sa transformation écologique, les élus du Conseil régional ont l'ambition de faire du Nord-Pas de Calais une des premières grandes régions du développement du véhicule électrique. Dans cette perspective, le Conseil régional a décidé de mettre en chantier l'élaboration d'un Grand Projet Régional de développement du véhicule électrique.

Ce projet s'inscrit dans les domaines de l'évolution des mobilités, de l'amélioration de notre environnement et du développement économique. Il constitue la première initiative française à l'échelle d'une région de mise en œuvre d'un plan stratégique de développement des mobilités électriques et des infrastructures de charges à l'échelle d'un territoire régional.

Le projet est composé de 4 axes, tous inscrits dans une dynamique transport et mobilité :

**Axe n°1 : Préparer l'écosystème nécessaire au développement du véhicule électrique. « Créer un réseau d'infrastructures de recharge »**

Nous allons accompagner les territoires volontaires dans l'étude et le financement des infrastructures de recharges nécessaires à la mise en confiance des futurs usagers.

**Axe n°2 : Accompagner le développement du véhicule électrique**

La Région participera à l'achat des 1 000 premiers véhicules électriques pour ces TPE, les 500 premiers véhicules pour les collectivités et les 500 premiers véhicules pour les particuliers.

Elle encouragera également la recherche et le développement de nouvelles mobilités comme l'auto partage dans les pôles d'échanges voyageurs en tissu urbain ou Véhicule Libre Service en liaison avec le ferroviaire et le transport en commun et favorisera les nouveaux usages, leur expérimentation et l'étude des comportements.

**Axe n°3 : Accompagner le développement de la filière véhicule électrique**

**Trois actions pour ce développement :**

**Action Industrielle :** Favoriser, autour du Pôle automobile et du Pôle d'excellence énergie 2020, la synergie de l'ensemble des acteurs de la filière

**Action Recherche :** Programme de recherche concertée sur le véhicule électrique, afin de développer des compétences de recherche régionale sur le VE, techniques mais aussi en Sciences Humaines et Sociales eu égard à l'important volet sociétal que recèle cette rupture technologique.

**Action Formation :** Etude du développement de formations sur les nouveaux métiers liés aux véhicules « électriques » \*

**Axe n°4 : Réflexion, Démonstration, Communication**

**Nous devons être nous même exemplaires. Pour cela,** la Région va équiper une partie des parcs de voiture du siège de Région, des lycées et des ports de Boulogne et Calais en véhicules électriques, soit près de 300 véhicules dans les années à venir. Elle fera partager son expérience aux autres collectivités locales par le biais de visites de ses installations dédiées et par la présentation des Véhicules électriques intégrés à son Parc. Une campagne de communication accompagnera le projet régional.

L'objectif est de réussir sur les trois exercices à venir à réaliser les quatre axes du Grand Projet. Le budget prévisionnel du programme pour l'année 2012 est de 2 885 800 €. Il se compose comme suit :

- 1 675 800 € au titre des politiques régionales de droit commun
- 1 210 000 € en budget complémentaire (sur le FRAMEE et sur une ligne propre dans le cadre de la politique des transports)

## > L'enseignement supérieur en Nord-Pas de Calais : vers un pôle universitaire unique

En matière d'enseignement supérieur et de recherche, d'importantes évolutions ont eu lieu depuis cet été. Outre le lancement des Assises régionales de l'enseignement supérieur et de la recherche en juin dernier, le paysage universitaire régional a été marqué par la décision des 3 Universités publiques lilloises de se fédérer.

L'enjeu est la constitution d'un pôle universitaire unique, de taille significative à l'échelle internationale. La Région veille néanmoins à ce que cette démarche ne marginalise pas les autres Universités régionales. L'Université de Lille doit constituer un moteur pour l'ensemble de l'enseignement supérieur et recherche en région et non une force qui en gêne le développement cohérent.

Le Président Percheron a rencontré récemment les Présidents des Universités d'Artois, du Littoral et de Valenciennes pour les assurer du soutien de la Région, et il rencontrera prochainement les trois Présidents des Universités lilloises afin de leur témoigner de l'appui du Conseil régional à leur projet d>IDEX2, mais aussi pour les encourager à jouer ce rôle moteur à l'égard de l'enseignement supérieur et recherche en Nord-Pas de Calais.

## C1 Finances, administration et communication

Pour la Commission « Finances, personnel, administration générale et communication » présidée par Mickael MOGLIA, Bernard ROMAN, Vice-président, a présenté 37 délibérations.

### > Aide à l'équipement pour les radios associatives du Nord-Pas de Calais

**30 813 €** ont été attribués par les élus de la Commission permanente pour les radios associatives du Nord-Pas de Calais.

Les radios associatives peuvent obtenir du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER) une aide à l'équipement plafonnée à 50% d'un montant de 36 000€HT une fois tous les 5 ans. La plupart des petites radios ne sont pas en mesure de financer les 60% du TTC et ne peuvent donc bénéficier de cette aide de l'Etat à l'Equipement.

La Région apporte donc une aide complémentaire à celle du FSER sur la base de 0,70€ pour 1€. Les radios associatives, adhérentes à la FRANF, non commerciales, non confessionnelles, peuvent ainsi s'équiper et continuer à diffuser leur programme d'intérêt régional et assurer leur mission de communication sociale de proximité.

En 2011, trois radios bénéficient de cette aide :

- Radio Cité Vauban à Lille : 5 613 €
- RBM à Billy Montigny : 12 600€
- Radio Pastel FV à Roubaix : 12 600€

## C2 Développement durable, démocratie participative

Pour la Commission « Développement durable, démocratie participative et évaluation » présidée par Eric ROMMEL, Myriam CAU, Vice-présidente, a présenté 8 délibérations.

### > Relancer la dynamique et l'animation des dispositifs FPH et FLIP

Les élus de la Commission permanente ont voté une aide de **15 000€ destinée à relancer la dynamique et l'animation autour des dispositifs « Fonds de Participation des Habitants » (FPH) et « Fonds Locaux d'Initiative Pays » (FLIP) via l'organisation de déplacements et d'échanges.**

#### A quoi servent les FPH et les FLIP ?

120 Fonds de Participation des Habitants et 10 Fonds Locaux d'Initiative Pays maillent le territoire régional. Ces outils financiers sont mis à disposition des habitants et des associations pour financer et soutenir des petits projets de solidarité et de convivialité pour dynamiser la vie de quartier et développer les liens sociaux.

#### Comment ça marche ?

Cette démarche participative s'appuie sur le monde associatif pour le portage du Fonds. Il est géré par et pour les habitants par le biais des comités de gestion-attribution. Le lien entre la région et ses habitants est désormais renforcé par une charte qui a été réécrite collectivement en 2008.

#### Quelle nouvelle dynamique est mise en place ?

En 2011, l'évolution des FPH et FLIP est enclenchée avec la relance d'une dynamique et d'une animation. Les échanges sont favorisés notamment par le développement de la communication interne du réseau et l'organisation de rencontres FPH sur les territoires avec les acteurs locaux ou une journée rencontre des acteurs des FLIP. A cette occasion, les idées et pratiques innovantes sont valorisées.

### > Développement de la démocratie participative

**250 000€** ont été attribués par les élus de la Commission Permanente pour développer la démocratie participative en Nord-Pas de Calais.

Pour faire vivre une dynamique régionale et accompagner les initiatives et les expériences locales, le Conseil régional a choisi de contribuer à la mise en place de 4 volets :

- Un **observatoire des pratiques et un dispositif d'échanges et de travail en réseau** afin d'observer et de capitaliser les bonnes pratiques de la démocratie participative en région.
- Un **dispositif de formation** pour partager les savoirs et impulser la montée en compétences des acteurs confrontés à la technicité des projets.
- Un **dispositif de recherche-action**, visant à vulgariser et mettre en valeur les projets de recherche menés par les chercheurs et les étudiants. Cela se traduira notamment par la création d'un conseil scientifique.
- Un **dispositif d'appui méthodologique aux projets**, qui permettra aux porteurs de nouveaux projets de bénéficier d'un accompagnement méthodologique par un consultant pour surmonter les difficultés rencontrées. Un deuxième volet vise à renforcer la dimension participative des projets par l'utilisation d'outils numériques afin d'élargir leurs publics, de collecter des réactions et de faciliter les échanges entre acteurs.

## C3 Développement économique

Pour la Commission « Développement économique, schéma régional de développement économique, nouvelles technologies, enseignement, supérieur et recherche » présidée par Bertrand PERRICAUD, Pierre de SAINTIGNON, Vice-président a présenté 130 délibérations au titre de la **politique économique** et Sandrine ROUSSEAU, Vice-présidente, a présenté 32 délibérations au titre de **l'Enseignement supérieur et de la recherche**, pour un montant total de **42 260 986 euros**.

### > Soutien au Pôle Automobile Nord-Pas de Calais

Suite à la **Séance plénière du 8 septembre dernier consacrée à l'industrie automobile dans le Nord-Pas de Calais**, la Région s'engage dans l'aide au développement de **l'industrie automobile**, à travers le financement de l'animation du pôle automobile pour 2011, à hauteur de 85 000 euros (représentant 50 % de la dépense subventionnable). Le cout total de l'opération est de 230 000 €

Une Charte nationale de coopération pour le soutien et l'accompagnement des entreprises du secteur automobile et de leurs salariés a été signée entre l'État et les acteurs de la filière automobile le 3 juillet 2008, complétée par avenant en date du 29 octobre 2010. Elle vise à développer et mettre en synergie l'ensemble des actions contribuant à l'adaptation du secteur :

- connaissance des emplois et des compétences et de leur évolution ;
- recrutement et intégration durable des personnes ;
- maintien, redéploiement et reconversion des salariés à l'intérieur, voire à l'extérieur, du secteur en évitant les ruptures professionnelles ;
- assistance opérationnelle au bénéfice des entreprises, et plus particulièrement des PME.

Le Nord-Pas de Calais est la 2<sup>ème</sup> région automobile de France. Les entreprises de la filière représentaient en 2007 près de 57 400 emplois dont près de 50 000 dédiés au secteur automobile (plus 25 000 de la branche des services de l'automobile, soit un total d'environ 75 000 emplois). La crise économique affecte particulièrement, dans le Nord-Pas de Calais, la filière automobile avec des conséquences sur l'activité et sur l'emploi.

### > Subvention à TWA (Titagarh Wagons AFR)

La Commission permanente a décidé d'une avance remboursable de 1 million d'euros à la SA TWA à Douai. Suite à la Séance plénière du 8 septembre consacrée à l'industrie ferroviaire, la Région s'engage dans la mise en place d'un **pôle régional ferroviaire**. En effet, la Région soutient ce secteur, et plus particulièrement Arbel Fauvet Rail, à qui une avance remboursable de 1 000 000 euros est attribuée, au taux de 0 % pour une durée de 4 ans.

La Région a toujours été aux côtés des salariés de cette société, anciennement Arbel Fauvet Rail. La société TWA a été fondée en 2010, dans le cadre d'une reprise partielle d'actifs d'AFR. Cette société s'articule autour d'une coopération industrielle entre un industriel français, Pascal VARIN, et le premier constructeur indien de wagons fret le Groupe TITAGARH (1er constructeur ferroviaire en Inde).

### > Innovation sur le marché du papier

Les élus réunis en Commission permanente ont décidé d'allouer à l'association « Les Géants de Papier Solidaires » située à Corbehem, une subvention d'un montant de 85 800 € pour son programme d'activités 2011-2012.

L'association « Les Géants de Papier Solidaires » (LGPS) a développé une innovation sur le marché du papier qui consiste à fabriquer de la pâte à papier 100% paille de chanvre dite « mécanique ». La production fait appel à du chanvre industriel ce qui offrirait un débouché intéressant pour le secteur agricole.

Le projet présente intérêt économique et social (à terme création de 110 emplois directs, induite pour le secteur agricole) ainsi qu'environnemental (dépollution des sols pollués avec l'installation sur un ancien site industriel, diminution du coût de transport : production locale, diminution du coût énergétique, transport fluvial favorisé).

## > Le Conseil régional poursuit son soutien aux PME à travers :

- o 16 contrats ACES (Artisanat, Commerce, Entreprises de Service), pour un montant total de 238 519 euros
- o 5 contrats de création pour un montant total de 338 000 euros
- o 8 Contrats de développement pour un montant de 1 769 994 euros

## Enseignement supérieur et recherche

### > Le Conseil régional continue son engagement dans le Parcours de réussite en études longues pour des jeunes issus de familles modestes

**La Commission permanente a renouvelé le dispositif de Parcours de Réussite en Etudes Longues (PREL). Une première aide pour l'année 2011-2012 d'un montant de 1 307 387 € concerne 475 étudiants retenus dans cette première affectation**

Parce qu'elle a la volonté de démocratiser l'enseignement supérieur, la Région apporte un soutien significatif aux « Parcours de réussite en études longues pour des jeunes issus de familles modestes ». Combinant accompagnement avec un enseignant ou un tuteur référent, ateliers d'entraînement ou techniques d'expression écrite ou orale, travail sur le projet professionnel et aide directe de 1000 € par étudiant tutoré, ce programme est porté par les Universités régionales et plusieurs grandes écoles.

En 2010, les résultats s'avèrent satisfaisants : 60% des bénéficiaires 2008/2009 ont validé leur année et se sont inscrits au niveau supérieur ; seuls 19% ont abandonné les études supérieures. Si l'on affine ces données, il apparaît que la valeur ajoutée du programme est particulièrement forte pour les étudiants de licence 3 : 60% des bénéficiaires du programme atteignent le niveau master 2, alors qu'ils ne sont que 43% dans l'échantillon témoin.

*Pour conforter les résultats obtenus, les élus de la commission permanente ont décidé de réserver une somme totale de 2,8 M d'euros.*

#### **Qui peut en bénéficier ?**

Les jeunes concernés par ce dispositif doivent être boursiers ou étudiants issus de famille modeste dont les parents sont domiciliés dans le Nord-Pas de Calais et titulaires d'un :

- bac technologique pour une entrée en première année de licence d'université,
- DUT ou BTS (y compris les anciens bacheliers technologiques ou professionnels) pour une entrée en licence d'université,
- bac professionnel pour une entrée en année pré-universitaire de remise à niveau (DPES).

## > **Campus de recherche en intelligence ambiante et système du vivant**

La Commission permanente a décidé la participation financière de la Région à hauteur de 800 000 € au Pôle « Campus interdisciplinaire de recherche et d'innovation technologique à vocation internationale en intelligence ambiante ». L'accent est mis sur une dizaine de projets particuliers qui vont aider à la qualité et à l'efficacité des travaux, favoriser l'intégration de nouvelles compétences disponibles et induire des résultats au bénéfice du développement régional.

Le Pôle « Campus interdisciplinaire de recherche et d'innovation technologique à vocation internationale en intelligence ambiante » est l'un des 10 « projets phare » inscrit dans le contrat de plan État/Région 2007-2013. Ce pôle met en relation le domaine des sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) et les sciences du vivant. Il traite de questions telles que les micro et nano-dispositifs, l'informatique ubiquitaire ou la biologie systémique. Du fait des résultats déjà atteints, ce projet a conduit à une évaluation très favorable de la mission ministérielle d'évaluation scientifique, technique et pédagogique.

## > **2,185 millions d'euros pour le Programme d'équipement du Centre européen des textiles innovants (CETI)**

La Commission permanente a décidé d'investir 2,185 millions d'euros dans l'opération qui consiste en l'installation et le montage d'équipements, l'aménagement d'ateliers et la mise en place d'équipements informatiques et de laboratoires du centre.

Dans le cadre du Pôle de compétitivité UP-TEX, le Centre européen des textiles innovants a pour vocation à devenir un centre de recherche, d'innovation, de prototypage et de valorisation technologique et industrielle, de premier plan, dans le domaine des matériaux textiles avancés et des nouveaux matériaux. La combinaison d'outils installés au CETI sera tout à fait unique et placera le CETI dans les 5 premiers centres de recherche, au niveau mondial, travaillant sur les matériaux textiles avancés.

## > **EQUIPEX LIGAN-PM : Plateforme lilloise de séquençage du génome humain pour une médecine personnalisée**

Les élus de la Commission permanente ont décidé d'attribuer au Centre National de la Recherche Scientifique une subvention FEDER d'un montant de 2 809 169 € pour un projet d'analyse du génome des malades.

Au plan régional, 4 projets d'EQUIPEX ont été retenus. Le projet « LIGAN PM » fait partie des deux projets sélectionnés dans la thématique de la biologie-santé. Le réseau de plateformes LIGAN « Lille Integrated Genomic Advanced Network » regroupe plusieurs plateformes technologiques spécialisées en génomique. En finançant un équipement dans le domaine du séquençage « nouvelle génération », ce projet a pour but d'analyser le génome des malades avec un objectif de médecine « personnalisée ».

Cette opération témoigne de la volonté de la Région, d'accompagner l'action de l'État dans le cadre du programme « Investissements d'Avenir » lancé en juin 2010, notamment dans la mise en place d'Équipements d'excellence (EQUIPEX).

## > Investissement sur le pôle i-Trans : Extension du Laboratoire d'Automatique, de Mécanique et d'Informatique Industrielles et Humaines (LAMIH)

La Commission permanente a voté l'engagement financier de la Région à hauteur de 6 M d'euros dont 3Md'euros du FEDER et 1,3 Md'euros de la Région. Il s'agit d'accompagner la construction d'un bâtiment HQE accueillant tout autant des activités de recherche, de formation et de transfert de technologie.

Le bâtiment est destiné à recevoir 200 enseignants/chercheurs et chercheurs. L'extension du Laboratoire d'Automatique, de Mécanique et d'Informatique Industrielles et Humaines est une opération qui s'inscrit dans le programme d'investissements structurants du pôle de compétitivité à vocation mondiale i-Trans.

Cette opération est aussi articulée avec le déploiement du « Campus innovant Transports Durables » sur l'UVHC. En appuyant ainsi un projet sur le territoire valenciennois, l'engagement de la Région est emblématique du souci de favoriser un développement de l'enseignement supérieur et de recherche respectueux d'équilibres territoriaux.

## C4 Culture

Pour la Commission « Culture » présidée par Olfa LAFORCE, Catherine GENISSON, Vice-présidente, a présenté 144 délibérations, pour un montant de **11 892 835 euros**.

### > Poursuite du projet « Mineurs du Monde »

**La Commission permanente a voté le financement au projet « Mineurs du Monde » pour un montant de 280 000 euros.**

« Mineurs du Monde » est un projet régional illustrant la dimension universelle de l'histoire minière notamment à travers les parcours individuels des mineurs du Nord-Pas de Calais. Il se construit ainsi avec les acteurs du territoire et leurs initiatives. Dans le sillage de la candidature du bassin minier Nord-Pas de Calais au Patrimoine mondial de l'UNESCO, dans celui de l'arrivée prochaine du musée du Louvre à Lens et dans la volonté de faire de notre ancien bassin minier une métropole à part entière (projet EURALENS), il a pour objectif de :

- contribuer à la dynamique du territoire autour d'EURALENS et à l'appropriation du Louvre par la population du bassin minier,
- montrer que les parcours individuels de nos anciens mineurs ont une dimension universelle,
- partager auprès des bassins miniers du monde entier notre expérience de la reconversion industrielle et économique,
- faire progresser l'appropriation par les habitants de la démarche "développement durable" sur notre territoire abîmé par deux siècles d'exploitation charbonnière ;
- mettre en réseau ressources et chercheurs.

**La Commission permanente a aussi voté la participation de la Région à hauteur de 120 000 euros au projet de fresque hypermedia, outil développé en partenariat avec l'INA, dans le cadre de *Mineurs du Monde*.**

Il s'agit de réaliser un outil de mise en valeur des archives audiovisuelles sur le monde minier dans le cadre de *Mineurs du Monde*, projet de valorisation du patrimoine humain et culturel minier. Cette fresque hypermedia doit regrouper 250 extraits vidéo sur différentes thématiques allant de l'exploitation minière aux grèves en passant par les pratiques culturelles des mineurs. Ces extraits seront accessibles à tous via Internet et permettront de sensibiliser les jeunes générations à l'histoire de leur région.

Cet outil pédagogique, ludique et facile d'utilisation doit mettre en avant l'évolution et les transformations du territoire et permettre à sa population de se les approprier. La Région souhaite ainsi faire de ce passé un moteur de développement et d'ouverture qui s'inscrit dans la dynamique du projet *Mineurs du Monde*. Ces archives par leur dimension universelle s'intègre donc, dans la volonté d'ouverture de la Région à l'international.

### > « Roulez carrosses ! », un Versailles hors les murs

**La Commission permanente a voté le partenariat avec la Ville d'Arras en vue de l'exposition « Roulez carrosses ! Versailles à Arras » qui sera présentée au Musée des Beaux Arts d'Arras du 17 mars 2012 au 10 novembre 2013. Une convention opérationnelle pour la réalisation de l'exposition « Roulez carrosses ! Versailles à Arras » entre la Région Nord-Pas de Calais, l'Établissement Public du château, du musée et du domaine national de Versailles et la Ville d'Arras.**

La Commission a donc voté une subvention d'un montant de 1 million d'euros destinée à la Ville d'Arras pour la réalisation et le fonctionnement de l'exposition. Cette subvention de fonctionnement représente un taux de participation régionale de 50% du coût total prévisionnel (l'opération estimé à 2 millions d'euros).

Dans le même temps, la Commission permanente a aussi voté une subvention d'un montant de 56 750 euros destiné aux frais d'équipement du Musée des Beaux Arts et de restauration des œuvres. Cette subvention d'investissement représente un taux de participation régionale de 50% du coût total prévisionnel estimé à 113 500 euros.

### **Développer un projet de collaboration à long terme**

Des collections du château de Versailles s'installent pour 10 ans au Musée des Beaux-arts d'Arras. Elles donneront lieu à des « expositions – événements » d'une durée de 1 à 2 ans, proposées dans les 1 000 m<sup>2</sup> de salles d'expositions temporaires de l'Abbaye Saint VAAST, réaménagées pour l'occasion. L'exposition d'ouverture, qui démarrera le 17 mars 2012 pour une durée de 18 mois, est la première exposition en France consacrée aux carrosses.

Le partenariat entre la Région, la Ville d'Arras et l'Etablissement Public du château, du musée et du domaine national de Versailles (EPV) vise à développer un projet de collaboration culturelle de long terme au travers d'une opération de décentralisation de la présentation des œuvres du château de Versailles. L'organisation d'expositions sera associée à des actions éducatives et culturelles destinées à faire découvrir au plus grand nombre – et notamment aux scolaires – les œuvres conservées dans les collections de Versailles, illustrant l'histoire de France à travers les siècles.

Ces expositions de niveau national assureront une programmation attractive, continue et cohérente avec la « saisonnalité culturelle » et le calendrier de l'animation du territoire régional (Capitale Régionale de la Culture, Louvre-Lens, ...).

**Ce projet suscité par la Région Nord-Pas de Calais sur le territoire Arrageois, constitue par son impact culturel, économique et social un des enjeux stratégiques pour le devenir de l'agglomération. La Région conforte sa volonté de développer l'attractivité du territoire et de favoriser une économie résidentielle au bénéfice de la population locale**

## **> La Région construit un mémorial de la Grande Guerre**

**La Commission permanente a voté une première enveloppe de 850 000 euros au titre de la construction d'un mémorial sur le site de Notre Dame de Lorette.**

Dans la perspective des commémorations centennaires de la Première Guerre mondiale, la Région Nord-Pas de Calais souhaite commémorer la tragédie. Dans le cadre des "Chemins de Mémoire" et de la convention signée avec l'Etat le 13 avril 2011, le Conseil régional prend l'initiative de créer, sur le plateau de Notre-Dame-de-Lorette, haut lieu de la mémoire régionale du conflit, un mémorial évoquant le souvenir des centaines de milliers de combattants qui ont péri sur le sol de la Flandre française et de l'Artois entre 1914 et 1918.

Afin de donner à ce Mémorial toute la force symbolique qui convient, il est nécessaire de disposer d'un véritable geste architectural et artistique, ce qui justifie une procédure de concours international. Ce mémorial serait ainsi appelé à constituer le principal élément des manifestations qui seront organisées par la Région en 2014.

Le coût estimé de ce projet aujourd'hui est de 5 400 000 € en investissement.

## **> Numérisation des salles de cinéma de la région**

**La Commission permanente a adopté le dispositif régional d'accompagnement à l'équipement numérique des salles de cinéma. La Région a voté une première enveloppe de 300 000 € qui fera l'objet d'une répartition entre l'ensemble des équipements cinématographiques ayant sollicité une subvention dans le cadre de ce dispositif.**

### **Bouleversement de la filière cinématographique**

Le développement de la technologie numérique entraîne de nombreux bouleversements dans le secteur audiovisuel et en particulier dans la filière cinématographique. L'arrêt de la distribution des films sur support argentique (pellicules 35

mm) place les exploitants dans l'obligation de remplacer, dans des délais très courts, l'ensemble de leur matériel de projection.

Le parc des salles de cinéma du Nord-Pas de Calais se caractérise par une situation fortement contrastée avec, d'un côté, une densité très forte de l'équipement en multiplexes et, de l'autre, l'existence d'un réseau de salles de proximité, pour l'essentiel équipées d'un seul écran, et relevant le plus souvent de la gestion de petites communes. Le Conseil régional souhaite éviter que ne se crée un gouffre entre des salles qui tireraient profit des évolutions technologiques et d'autres qui auraient peine à y survivre.

### **La Région accompagne les évolutions technologiques**

Compte tenu de l'importance des budgets nécessaires à l'acquisition du matériel de projection numérique et aux travaux inhérents à son installation, le Conseil régional souhaite accompagner l'équipement numérique des établissements de petite exploitation qui, sans ce soutien, ne pourraient assumer le coût de ces investissements. Ce soutien complètera le dispositif d'aide sélective à la numérisation des salles mis en place par le CNC.

L'enveloppe qui sera consacrée à ce dispositif s'élève à **1,5 millions d'euros en investissement répartis sur 3 ans**. Le nombre de bénéficiaires est estimé à environ 60 écrans pour environ 45 établissements répartis sur l'ensemble du territoire régional.

## **> Le Centre Pompidou délocalisé à Cambrai et Boulogne-sur-Mer**

La Commission permanente a voté le partenariat avec la Ville de Cambrai pour l'exposition temporaire sur le territoire de la Ville de mi-février à mi-mai 2012, présentée au sein du Centre Pompidou mobile, structure d'exposition nomade. Une convention de partenariat avec le Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou et la Ville de Cambrai relative à l'organisation et à la mise en œuvre de l'installation temporaire du Centre Pompidou mobile sur le territoire de la Ville de Cambrai a été adoptée.

**Les élus de la Commission permanente a donc voté une subvention de 200 000 € à la Ville de Cambrai pour la réalisation et le fonctionnement de cette exposition temporaire. Le coût global de l'opération s'élève à 749 960 €.**

### **Un espace d'exposition itinérant**

Deux villes de la région, Cambrai puis Boulogne, accueilleront en 2012 et durant 3 mois chacune, un espace d'exposition itinérant et totalement novateur conçu par l'architecte Patrick Bouchain à la demande du « Centre Pompidou » dans l'esprit d'un « cirque ambulancier » intitulé « Centre Pompidou Mobile ». 15 œuvres majeures de Georges Braque, Pablo Picasso, Fernand Léger, Jean Dubuffet, Alexander Calder, Sonia Delaunay ou encore Niki de St Phall y seront présentées sur le thème de la couleur. Un dispositif de médiation inédit sera proposé au public, qui bénéficiera d'un accès gratuit au « Centre Pompidou Mobile ».

### **Favoriser l'accès à la culture**

La création du Centre Pompidou mobile a pour objectifs d'aller aux-devants de publics éloignés de l'offre muséographique et de leur permettre de faire l'expérience du musée « autrement » dans une structure architecturale nomade inédite, tout en ayant un accès privilégié à des œuvres originales. L'ambition est de contribuer à la découverte et à la connaissance de l'art par le grand public en tissant des liens non seulement avec les relais éducatifs et associatifs, mais aussi avec les institutions culturelles du territoire ; et ce afin de toucher le public scolaire et les publics peu familiers des musées. Le Centre Pompidou, animé par un objectif identique à celui de la Région, de démocratisation culturelle a conduit la Région Nord Pas de Calais à accueillir cette structure sur les deux territoires de Cambrai et de Boulogne.

Par ces « expositions – événements », la Région conforte sa volonté de développer l'attractivité du territoire et de favoriser une économie résidentielle au bénéfice de la population locale.

Une convention fixe les modalités du partenariat entre le Centre Pompidou, la Région Nord-Pas de Calais et chaque ville partenaire.

Le Centre Pompidou prend en charge les coûts scientifiques et techniques (construction et transport du chapiteau, transport et accrochage des œuvres, muséographie, dispositifs de médiation...).

- début septembre 2011 : comité de pilotage pour validation du projet de convention et du budget
- 16 septembre 2011 : présentation en Commission Culture
- 10 octobre 2011 : présentation en Commission Permanente
- 15 février / 15 mai 2012 : exposition à Cambrai
- 15 juin / 15 septembre 2012 : exposition à Boulogne / Mer

## > **Réhabilitation du théâtre de Fourmies : subvention complémentaire**

**La Commission permanente a voté une subvention complémentaire d'1 million d'euros destinée aux travaux de réhabilitation du théâtre de Fourmies.** Les travaux permettront de remettre en état la cage de scène et les équipements scénographiques de la salle des fêtes et du théâtre.

Le théâtre de Fourmies est un élément phare du centre-ville et surprend les visiteurs par sa dimension et son architecture des années 30. Seul théâtre à l'italienne de l'arrondissement, il constitue l'un des 4 équipements culturels majeurs et représente l'unique équipement situé en Avesnois-Thiérache, rayonnant sur 180 000 habitants résidant à moins d'une demi-heure de la Ville. Le théâtre municipal constitue un des axes de coopération majeure pour l'ensemble des partenaires du territoire ainsi que des territoires voisins de la Picardie et de la Belgique.

## > **Construction de la salle de musiques actuelles « le Métaphone » dans le cadre de la reconversion du site du 9.9 bis à Oignies.**

**Les élus de la Commission permanente ont voté deux subventions destinées à la construction de la salle de musiques actuelles le Métaphone à Oignies : l'une de 833 736 euros et l'autre de 266 264 euros.**

La salle de musiques actuelles du Métaphone s'affirme par son excellence : caractère inédit du bâtiment, volonté d'excellence du projet artistique. A la fois salle de concert et « instrument de musique urbain » à l'image de nos carillons, le Métaphone s'avère le reflet emblématique de la politique ambitieuse que souhaite mener la CAHC. De par sa conception architecturale et sa double vocation, il sera unique en Europe et contribuera, avec le Louvre Lens tout proche, à la redynamisation et à l'attractivité du territoire, intercommunal mais aussi régional.

**Le calendrier du projet.** Le Métaphone est un maillon essentiel du projet de la chaîne des pratiques musicales à venir sur le site du 9.9 bis. Il constitue la 3<sup>ème</sup> phase du programme global de reconversion du site. Sa construction est prévue sur 2011-2012.

## C5 Lycées, schéma régional des formations, apprentissage

Pour la Commission « Lycées, apprentissage, schéma régional des formations » présidée par Cathy APOURCEAU-POLY, Jean-Marie ALEXANDRE, Vice-président, a présenté 30 délibérations au titre des lycées, et Philippe KEMEL, Vice-président, a présenté 18 délibérations au titre des politique d'apprentissage, pour un montant de **44 549 779 euros**.

### Lycées

#### > Le Conseil régional Nord-Pas de Calais installe des équipements sportifs dans les lycées

Les élus de la Commission permanente ont décidé d'investir 957 377 euros pour la construction d'équipements sportifs dans plusieurs établissements de la région. L'objectif est de permettre aux élèves de pratiquer des activités sportives diversifiées.

Quelques exemples de réalisations prévues :

##### Une nouvelle piste d'athlétisme pour le lycée professionnel Colbert de Tourcoing

Une subvention de 251 526 euros a été accordée à la Ville de Tourcoing pour la remise en état des pistes et ateliers d'athlétisme du stade Van de Veegaete actuellement utilisé par les élèves du lycée professionnel et par diverses associations. Cet équipement permet également l'organisation de manifestations sportives. Construites en 1976, les installations ont connu agrandissements et réparations successives. Une reconstruction des fondations et de la surface sportive est aujourd'hui nécessaire.

##### Un terrain de football synthétique à Estaires

478 000 euros ont été accordés par les élus du Conseil régional à la Ville d'Estaires pour la réalisation d'un terrain de football synthétique. Il remplacera l'actuel terrain en schiste. Le nouveau revêtement du terrain permettra au lycée de l'utiliser même après de fortes pluies.

#### > La Région Nord-Pas de Calais équipe les lycées toute l'année

Dans le cadre de sa compétence « lycées », le Conseil régional assure la mise à niveau, l'actualisation et le renouvellement des équipements mobiliers et pédagogiques des établissements.

Les élus de la commission permanente ont décidé d'affecter 2.5 millions d'euros à cet effet afin de répondre aux demandes des lycées ou de faire suite à la réalisation de travaux par la Région. 49 établissements sur tout le territoire sont concernés par cette décision.

#### > Signature de convention pour le développement des internats d'excellence

La Commission permanente du Conseil régional a signé la Convention relative au développement des internats d'excellence, avec l'Etat et le Conseil général du Nord.

Cette convention doit permettre la réalisation à l'horizon de la rentrée scolaire 2014, l'ouverture de 1 500 places d'internats d'excellence selon une stratégie articulant création d'internats avec la construction d'immeubles ou l'acquisition/amélioration d'immeubles existants, l'extension d'internats déjà existants, la labellisation de places d'internats.....

La labellisation de 870 places concerne tous les niveaux de formation des classes de collèges et aux post-bacs. Ces places seront réparties de façon équilibrée sur l'ensemble du territoire. Une attention particulière sera portée aux quartiers situés en zone prioritaire ainsi qu'aux secteurs les plus touchés par les inégalités sociales et géographiques.

## > Un coup de pouce pour les actions éducatives au lycée

Les élus de la Commission Permanente ont décidé de mettre en place une subvention spécifique intitulée « Coup de Pouce Action éducative Lycées » pour financer les projets des lycées publics, privés et les Maisons Familiales et Rurales.

L'action éducative est l'une des priorités du Conseil régional Nord-Pas de Calais pour les lycéens. La subvention « Coup de Pouce Action éducative Lycées » remplace la subvention pour activités périscolaires et permet d'apporter une aide aux projets d'action éducative des établissements scolaires.

Deux champs transversaux, la culture numérique et la mobilité, viennent nourrir les projets proposés par les établissements qui doivent s'inscrire dans les priorités régionales : ouverture à la culture, sensibilisation au développement durable, éducation à la citoyenneté, à la santé, à la responsabilité et à la solidarité, contribution à la réussite du parcours scolaire et professionnel et de l'orientation des jeunes.

Cette subvention est basée sur le nombre d'élèves boursiers au sein de l'établissement et sur les besoins exprimés des établissements.

### Montant alloué en fonction de la part des lycéens boursiers :

10€ élève boursier (moins de 25% d'élèves boursiers)

12€ élève boursier (de 26 à 50% d'élèves boursiers)

14€ élève boursier (de 51 à 70% d'élèves boursiers)

16€ élève boursier (plus de 71% d'élèves boursiers)

## Apprentissage

### > Le développement de l'apprentissage en Nord-Pas de Calais, une priorité pour le Conseil régional

En janvier 2011, la région comptait 21 200 apprentis contre 20 596 en 2010. 37 000 places sont actuellement conventionnées. Malgré un contexte financier difficile, cette évolution traduit l'engagement et l'ambition du Conseil régional pour le développement de l'apprentissage.

La mise en œuvre dès le mois de juin 2011 du Contrat de Plan Régional de développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) fournira un cadre contractualisé de développement cohérent de l'ensemble des filières de formations.

Dans ce cadre ; l'Etat et la Région poursuivent leur engagement et signeront prochainement un nouveau contrat d'Objectifs et de moyens qui pérennisera cette ambition pour 2011-2015.

Reconnaître l'apprentissage comme voie de réussite est l'objectif prioritaire du Conseil régional.

Les objectifs du Contrat sont multiples :

- Favoriser le développement quantitatif de l'apprentissage
- Favoriser le développement qualitatif de l'apprentissage
- Améliorer les conditions matérielles des apprentis
- Favoriser la découverte des métiers et des formations
- Valoriser l'apprentissage
- Investir

## 2<sup>ème</sup> Conférence permanente de l'apprentissage le 13 octobre

La deuxième Conférence Permanente de l'apprentissage a lieu ce jeudi 13 octobre au Siège de Région en présence de Philippe KEMEL, Vice-président du Conseil régional Nord-Pas de Calais en charge de l'apprentissage. L'entreprise apprenante et la création/transmission d'entreprise sont les deux thèmes proposés pour ce troisième rendez-vous.

### **Qu'est que la Conférence Permanente de l'apprentissage ?**

La Conférence régionale permanente de l'apprentissage a été instaurée en 2011 et réunit tous les acteurs de cette voie de formation en Nord-Pas de Calais. Elle a pour but l'amélioration de la connaissance et des pratiques de l'apprentissage au travers de la mise en place d'une série de réflexions thématiques et collectives et s'appuie sur une démarche de dialogue et d'échange les plus larges possibles. Pour cette 2<sup>ème</sup> conférence, l'entreprise apprenante et la création/transmission d'entreprise sont les deux thèmes proposés.

*Les travaux des deux premières Conférence permanente de l'apprentissage sont consultables sur [http://www.nordpasdecals.fr/apprentissage/conference\\_permanente.asp](http://www.nordpasdecals.fr/apprentissage/conference_permanente.asp)*

## C6 Formation permanente

Pour la Commission « Formation permanente » présidée par Francine HERBAUT-DAUPTAIN, Pierre de SAINTIGNON, Vice-président, a présenté 13 délibérations, pour un montant de **7 485 278 euros**.

### > Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs en Nord-Pas de Calais

**81 800€** ont été attribués à la Chambre Régionale d'Agriculture du Nord-Pas de Calais (51 800€) et à VIVEA (30 000€) par les élus du Conseil régional Nord-Pas de Calais lors de la Commission permanente du 10 octobre 2011 pour accompagner, par la formation, l'installation des jeunes agriculteurs sur son territoire.

Depuis 2002, la Région accompagne, par la formation, l'installation des jeunes agriculteurs sur son territoire en partenariat avec l'Etat. Cet accompagnement participe au développement économique et social du territoire. L'objectif du programme est de maintenir un maximum d'agriculteurs en région, en lien avec la politique économique du service agriculture de Région en proposant aux jeunes agriculteurs un accompagnement et des formations en phase avec leurs compétences et leurs projets.

Dans le cadre du Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) porté par la Chambre d'Agriculture Régional et avec le soutien financier du Conseil régional et de l'Etat. 3 axes sont développés : le Point Info Installation, le Centre d'Elaboration des Plans de Professionnalisation et le stage obligatoire de 21 heures.

→ En 2011, la Chambre Régionale d'Agriculture du Nord-Pas de Calais va proposer des formations obligatoires de 21h à près de 250 jeunes bénéficiant de l'aide à l'installation de l'Etat et de la Région.

VIVEA, fonds d'assurance formation des actifs non salariés, des chefs d'entreprises, des conjoints de collaborateurs et des aides familiaux des exploitations et entreprise agricoles, proposent des formations courtes et complémentaires au PPP.

→ 250 stagiaires potentiels dans la région vont bénéficier en 2011 des formations optionnelles courtes spécifiques à l'installation proposées par VIVEA.

### > Programme Formation-insertion des jeunes

**6 809 319€** ont été attribués par les élus de la Commission Permanente aux organismes retenus dans le cadre de l'appel à projet du programme de Formation Insertion des jeunes.

Le Conseil régional a pour ambition d'accompagner, par la formation, le développement économique et social de la région. Pour cela la Région veille à la formation permanente des actifs, des étudiants du champ sanitaire et social et des acteurs de la vie associative.

Les publics en difficulté, notamment les jeunes font l'objet d'une priorité d'intervention par la Région avec notamment la mise en œuvre d'un Pacte pour l'emploi et l'avenir des jeunes.

79 projets ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets du programme Formation Insertion des Jeunes. Ce programme s'adresse aux jeunes de moins de 26 ans en grandes difficultés et permet de renforcer la dynamique de projets innovants en mobilisant un réseau de partenaires. Des réponses à la réalité et au contexte des jeunes en grandes difficultés leur permettent de contourner les obstacles périphériques rencontrés qui freinaient leur insertion professionnelle.

Les 79 porteurs de projet couvrent l'ensemble du territoire régional en proposant des projets adaptés aux contextes de leur territoire comme par exemple l'association de formation du Carembault (77 560€), l'association Jalons pour le travail à Montreuil (638 152€), l'association Office municipal d'éducation permanente de Wattrelos (253 448€), Société Formation de Noeux les Mines (59 582€), l'association MFR Le Clos Fleuri à Avesnes sur Helpe (49 918€).

## C7 Jeunesse et Sports

Pour la Commission « Jeunesse et sports » présidée par Vincent LENA, Wulfran DESPICHT a présenté au nom de Delphine BATAILLE, Vice-présidente, a présenté 68 délibérations, pour un montant de **10 398 994 euros**.

### > Une Société Publique Locale pour le Vélodrome couvert de Roubaix

Les élus de la Commission Permanente, sous réserve des délibérations concordantes du Département du Nord et de la Ville de Roubaix, ont décidé de créer la « Société Publique Locale de Gestion du Vélodrome Couvert de Roubaix » dont le montant du capital social s'élèvera à 500 000€. La Région participe à hauteur de 275 000€ soit 275 actions représentant 55% du capital.

Le Conseil d'administration sera composé de 8 sièges dont 4 élus pour la Région, 2 pour le Département et 2 pour la Ville.

La Région investit dans de nombreux équipements sportifs d'intérêt régional et de proximité. Le Vélodrome couvert de Roubaix fait parti de ces équipements destinés à accueillir des équipes nationales et internationales préparant les Jeux Olympiques de 2012.

Le versement du capital se fera progressivement. Le Conseil régional versera donc dans un premier temps 137 500€ (soit 50% de sa participation) sur le compte de la Société Publique Locale de Gestion du Vélodrome Couvert de Roubaix.

### > Voile au lycée

Lors de la Commission Permanente, le Conseil régional Nord-Pas de Calais a alloué 323 900€ à la Ligue Nord-Pas de Calais de Voile à Marcq-en-Barœul dont 116 440€ pour l'acquisition de matériels nautiques et 207 460€ pour le programme d'action 2011-2012.

La Région souhaite donner aux lycéens la possibilité d'accéder à la pratique des disciplines nautiques. La voile permet, sur le plan éducatif, d'associer le développement individuel, la solidarité de l'équipage et le respect du milieu. Bien implantée sur le territoire régional grâce à des clubs très actifs sur le littoral et sur les nombreux plans d'eau intérieurs, la pratique de la voile reste peu connue de nombreux lycéens. Elle représente également un poids économique important pour le territoire (chantiers navals, clubs de sport, ports...) et propose de nombreux débouchés aux jeunes en formation. La Ligue Nord-Pas de Calais de Voile propose donc d'ouvrir plus largement son activité aux lycéens sur 6 sites de pratique : Dunkerque, Armentières, Valenciennes, Berck, Calais et Boulogne.

Deux organisations sont proposées en lien avec les clubs locaux soit pendant le temps scolaire (stage de mis en œuvre par l'équipe « Ecole de Voile » pour une classe entière) soit avec l'association sportive du lycée (pratique annuelle chaque mercredi après-midi). En fin d'année scolaire, une journée compétitive et festive réunira l'ensemble des participants aux séances d'initiation pour terminer la formation et offrir une première expérience de confrontation nautique.

En 2011-2012, 1200 lycéens devraient bénéficier de ce dispositif soit environ 35 classes. Pour les 3 années scolaires suivantes, c'est près de 2800 lycéens qui pourront intégrer par an.

## > Animer le territoire et développer la pratique sportive en région

Lors de la Commission Permanente, le Conseil régional Nord-Pas de Calais a alloué 26950€ à douze bénéficiaires qui participent à l'animation du territoire et valorise l'image du Nord-Pas de Calais en développant les pratiques sportives en région :

3000€ pour le Championnat individuel de la ligue – Trophée Jean-Claude Bavière - 22 et 23 octobre prochains au golf de l'Aa à Saint-Omer,

4000€ pour le Championnat d'Europe de Billard féminin 3 bandes – 12,13 et 14 août 2011 à Lille,

2000€ pour les Finales du Championnat de France de N2 de Basket Handisport – 12 juin 2011 à Berck sur Mer,

2500€ pour les Foulées lesquinoises – 6 novembre 2011 à Lesquin,

2000€ pour l'organisation de la Coupe de France méthodes alsacienne et parisienne de joutes nautiques – 19 juin 2011 à Ors,

7000€ pour l'organisation des rencontres internationales France/Angleterre féminines de Hockey sur Gazon – 4 au 8 août 2011 au Touquet,

750€ pour l'organisation du Off Road Pévèl'Tour – 10 et 11 septembre à Mons en Pévèle,

1500€ pour l'organisation de la demi-finale du Championnat de France de joutes nautiques – 17 juillet 2011 à Merville,

2000€ pour l'organisation de la 4<sup>ème</sup> Vérotière nocturne – 17 décembre 2011 à Berck-sur-Mer,

700€ pour l'organisation du Trophée Catherine Delquignies de char à voile – 2 octobre 2011 au Touquet,

500€ pour les finales du Championnat de France FSGT de joutes nautiques – 27 et 28 août 2011 à Merville,

1000€ pour le Trophée « le Touquet Paris Plage » de char à voile – 30 octobre 2011 au Touquet.

## C8 Aménagement du territoire, tourisme et environnement

Pour la Commission « Aménagement du territoire, environnement et plan climat et tourisme » présidée par Damien CAREME, Emmanuel CAU, Vice-président, a présenté 68 délibérations au titre de l'**aménagement du territoire, de l'environnement et du plan climat**, et Christine BATTEUX, Vice-présidente, a présenté 9 délibérations au titre du **tourisme**, pour un montant de **14 984 658 euros**.

### Environnement

#### > Un partenariat avec la Fondation pour la recherche sur la biodiversité

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, le Conseil régional a lancé un appel à projets « recherche biodiversité » en partenariat avec la Fondation pour la recherche en biodiversité. Cet appel à projets s'adresse aux laboratoires de recherche publics ou privés qui doivent pour y participer s'associer à un ou des partenaires en Nord-Pas de Calais (collectivités, bailleurs, entreprises, bureaux d'études, associations...).

**La Commission permanente a retenu 8 projets au regard de leur qualité scientifique et de leur caractère finalisé pour une recherche appliquée ( 14 projets ont été reçus).** Ces projets portent sur trois axes d'investigation :

- l'étude des conditions d'accélération de la recolonisation écologique des milieux agricoles, forestiers et urbains,
- l'étude des dynamiques en jeu dans les milieux naturels face aux modifications dans l'usage des sols, et aux changements climatiques,
- l'étude des relations entre la société et la biodiversité = perception de la biodiversité et services rendus par les écosystèmes.

Les premiers résultats sont attendus pour mi-2012 et seront valorisés par le groupement d'intérêt scientifique biodiversité en Nord-Pas de Calais. Ces travaux ont pour finalité d'apporter des éléments de connaissance à tous les acteurs en charge ou désireux de participer au développement de la trame verte et bleue sur le territoire régional.

#### > Le Plan Forêt Régional en action

**La Commission permanente a examiné 6 délibérations pour le développement de la Forêt Régionale. Ces 6 délibérations illustrent la montée en puissance du Plan Forêt Régional et notamment l'implication des collectivités publiques dans la mise en œuvre de ce grand projet régional.**

Une première délibération permet à la Région de réaliser des mesures compensatoires dans le cadre de la réalisation du Louvre Lens par la création d'une bande boisée sur deux parcelles de la commune de Beuvry (l'une de 3,70 ha et l'autre de 3 500 m<sup>2</sup>). Cette opération fait l'objet d'une convention de partenariat entre la Région et la Commune de Beuvry.

Une opération de boisement forestier aux abords du Bois Rousseau à Villeneuve d'Ascq portée par Lille Métropole Communauté Urbaine visant à reconvertir une peupleraie de 6 ha, ainsi qu'un taillis à courte rotation de 1,5 ha.

Une opération de boisement à caractère forestier portée par la commune de Bettrechies visant à restaurer un terrain communal de 1,15 ha par la plantation d'essences locales et la reconstitution de haies.

L'aménagement de corridors boisés et la mise en place de bandes fleuries sur une parcelle de 1 ha située sur la commune de Burbure.

Enfin deux délibérations donnant un accord de principe au financement par la Région de deux vastes projets de boisement. Le premier porté par la Communauté Urbaine d'Arras visant à la création et la restauration de boisements sur 8 sites de son territoire sur une surface totale de 90 ha. Le deuxième porté par le Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Aérodrome de Loisirs Lille-Marcq avec l'aménagement écologique et boisé des parcelles en bordure de la piste de l'aérodrome sur environ 14 ha. L'aménagement de ce site permettra de découvrir l'ensemble des formes de boisement du plan forêt, avec des haies, des bandes boisées, du boisement en plein et de l'agroforesterie.

**Le montant total de l'intervention régionale s'élève à 130 153 €**

Le financement de la Région est conditionné au fait que ces différents sites seront gérés de façon écologique et intégrés dans les documents d'urbanisme comme zones naturelles pour permettre la pérennité des projets.

## > **Les résultats de l'appel à projet lancé dans le cadre de la stratégie régionale d'éco-citoyenneté tout au long de la vie**

La Commission permanente a voté une aide à 17 projets, pour un montant de 382 800 € retenus par un jury composé notamment de 6 citoyens non impliqués dans les associations environnementales. Ces projets font suite à l'appel à projet destiné à soutenir les efforts de ces associations dans l'approfondissement de méthodes de mobilisation des habitants et dans l'élargissement de leurs partenariats

Répondre aux grands défis que sont l'érosion de la biodiversité et la lutte contre les changements climatiques nécessite que chaque citoyen se mobilise à son niveau et que les associations environnementales l'aident à passer à l'action.

Pour ce faire, ces dernières doivent toucher tous les publics et démultiplier leurs actions, en s'associant à des structures diverses proches des populations (sportifs, consommateurs, jardiniers...)

Leurs résultats seront capitalisés et leurs méthodes portées à la connaissance du collectif des associations pour une large diffusion pratique.

## **Aménagement du territoire**

### > **De la Cokerie de Drocourt au Parc des Iles : une reconversion symbolique**

La Commission permanente a voté une subvention à la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, pour la reconversion de la friche industrielle de la Cokerie de Drocourt et des deux terrils associés en parc urbain dans le cadre de la deuxième phase de réalisation du Parc des Iles. Le montant global voté s'élève à 3 000 000 euros.

Le Parc des îles à Drocourt est l'un des projets phare de la politique de reconversion et de requalification des friches industrielles et plus largement de la politique de développement durable du territoire de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin. Le choix de la communauté d'agglomération est de faire d'une des friches symboliques du développement non durable un véritable poumon vert au cœur du bassin minier. Lieu d'accueil pour les activités de loisirs et de nature le Parc des Iles sera également un lieu d'éveil à l'environnement grâce à la Maison du développement durable qui accueillera les visiteurs.

## Tourisme

### > La Région s'engage en faveur du tourisme solidaire

Le droit aux vacances est un droit fondamental dont est exclu majoritairement la partie la plus fragilisée de la population. 6 millions de familles en France ne partent pas en vacances. En Nord - Pas de Calais, 43% de la population ne part pas en vacances

Si pour la moitié d'entre eux, le manque de financement est l'élément déterminant du non départ, pour l'autre moitié les freins au départ résultent de raisons liées à leurs situations personnelles (pas d'expérience de vacances, isolement, problèmes d'organisation, peur de l'inconnu, problèmes de santé...). Cette situation n'est pas acceptable, c'est pourquoi le Conseil Régional s'engage afin de permettre au plus grand nombre de partir en vacances, pour devenir soi-même en allant à la rencontre de l'autre.

Aujourd'hui le Conseil régional soutient donc :

- des associations d'aide au départ en vacances et travaillant avant, pendant le voyage et au retour des populations (Soutien à l'UNAT, Vacances ouvertes, Vacances et familles...)
- des associations qui organisent des journées ou séjours spécifiques à destinations de publics cibles (soutien à la Journée des oubliés des vacances du Secours Populaire, au programme d'actions de l'association des Paralysés de France etc....)
- des opérations ponctuelles d'envergure régionale comme la route des vacances entre Lens et la ville de Berck sur mer organisée les 11 et 12 juin derniers
- le financement de structures d'hébergement du tourisme social et solidaire

En 2011 ce sont près de 285 000 euros de subventions de fonctionnement et 150 000 € d'investissement qui ont été distribuées à ces associations et cela a permis à plus de 13 000 personnes de partir en vacances.

Au titre de cette Commission Permanente est présenté le dossier concernant le Programmes d'actions 2011 de l'association « Vacances et Familles 59 » qui a pour objectif de faire partir des familles fragilisées en vacances.

Enfin pour définir la nouvelle politique touristique qui verra le jour en cette fin d'année et amplifier l'action en ce domaine, ont été organisées les rencontres du Tourisme Social et Solidaire au siège de Région le 7/7/2011, dont le but était de réunir les acteurs et d'échanger autour de cette thématique.

## C9 Santé

Pour la Commission « Santé et plan anti-cancer » présidée par Eric CORBEAUX, Cécile BOURDON, Vice-présidente, a présenté 25 délibérations, pour un montant de **5 369 533 euros**.

### > Semaine de mobilisation face aux cancers: 5<sup>ème</sup> édition du 15 au 22 novembre

La Commission permanente a décidé d'allouer la somme de 27 800 euros pour l'organisation de la 5<sup>ème</sup> Semaine de mobilisation face aux cancers. Cette cinquième édition, du mardi 15 au mardi 22 novembre 2011, aura pour thème : **Cancers et accès à l'information**. 2011 est « l'année des patients et de leurs droits » et cette semaine de mobilisation y contribue pleinement.

#### Les objectifs de la 5<sup>ème</sup> édition :

- **communiquer auprès des habitants** du Nord-Pas de Calais sur les actions, équipements sanitaires et innovations dans ce domaine sur les différents territoires de la région,
- montrer que tous les acteurs sont **ensemble pour lutter contre les cancers** - des collectivités territoriales, l'Etat, l'Assurance maladie, des associations, des professionnels, des chercheurs - se mobilisent pour la prévention, pour une prise en charge globale et humaine des personnes et de leurs proches et pour la recherche,
- **informer, sensibiliser** autour d'un thème ciblé des publics stratégiques (lycéens, CFA, futurs professionnels de santé, professionnels, salariés).

Depuis plus de vingt ans, le Conseil régional Nord-Pas de Calais mène une politique volontariste en matière de Santé Publique. Notre région est particulièrement touchée notamment par le cancer, malgré les progrès du dépistage, du diagnostic précoce, des avancées thérapeutiques et de la recherche. Le Conseil régional s'investit très fortement dans un Plan Régional de Lutte contre les Cancers (PRLC) mis en place depuis 2006.

Cette semaine vise notamment à informer de l'intérêt de la prévention et du dépistage, de la qualité de l'offre de soins régionale, de l'engagement des chercheurs et de la mobilisation des associations intervenant dans l'accompagnement des malades. Cette semaine d'information et de communication est également destinée à mieux mobiliser et valoriser les multiples acteurs, à mieux faire connaître les actions menées notamment celles soutenues financièrement par la Région. Elle permet de rompre avec les messages habituels, de montrer aux habitants de la région que les cancers ne sont pas une fatalité, que les malades et leur famille ne sont pas seuls face à la maladie, qu'il existe une vie après le cancer. Cette Semaine de mobilisation face aux Cancers Nord-Pas de Calais est donc un maillon fort du Plan Régional de Lutte contre les Cancers.

### > 1<sup>ère</sup> année de médecine : la Région accompagne le Centre Hospitalier de Boulogne

La Commission permanente a voté une aide de 80 000 euros (100% du coût global) au Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer pour le financement des frais de fonctionnement des étudiants en 1<sup>ère</sup> année commune en études de santé, à l'Institut des Soins Infirmiers pour l'année 2011-2012.

#### Enrichir l'offre de formation locale

L'enjeu de cette action régionale est de contribuer aux *solutions adaptées* et *innovantes*, sans endosser la responsabilité de compétences que la Région n'a pas. L'Etat reste le principal acteur compétent en matière d'études. Dans le cadre d'un *projet global axé sur la valorisation de la formation par télé-enseignement* et la mutualisation des moyens pour les

stages et les internes, il s'agit ici par ce financement d'installer une dynamique de formation auprès des centres hospitaliers, et sur le court terme, d'enrichir une offre locale de formation pour les étudiants connaissant une réorientation au terme de ce premier cycle. Il s'agit d'une première en France.

## > Investissements dans les hôpitaux : la Région équipe le territoire pour améliorer la prise en charge patient

**La Commission permanente a voté des subventions à l'équipement de plusieurs Centre Hospitaliers de la région :**

- pour le renouvellement d'une gamma caméra couplé à un scanner (à hauteur de 205 870 €) et d'un IRM (710 148 €) au Centre Hospitalier de Béthune (à hauteur de 205 870 €),
- pour l'acquisition d'un mammographe numérique au Centre Hospitalier du Quesnoy (à hauteur de 194 478 €) et pour le renouvellement de mammographe numérique au Centre Hospitalier de Tourcoing (88 000 €),
- pour le renouvellement d'un scanner au CHRU de Lille (286 000 €).

La Région Nord-Pas de Calais soutient les projets d'équipements sanitaires d'intérêt public et régional pour lutter contre les cancers et permettre un accès plus facile et plus juste aux soins. Par ailleurs, l'acquisition d'équipements sur tout le territoire permet de réduire les délais d'attente : le patient étant au cœur du système de santé. Une nouvelle fois, ces investissements vont dans le sens d'une modernisation des plateaux techniques des hôpitaux régionaux, qui sont autant de lieux de proximité pour les besoins de soins de chaque habitant ici sur le Béthunois et dans la métropole lilloise.

## > Démographie médicale : financement d'assistants

La Commission permanente a décidé de poursuivre le partenariat concernant le dispositif régional d'assistants spécialistes à temps partagé mis en place avec le CHRU de Lille et l'Agence Régionale de Santé, dans le cadre de la convention-cadre CHRU de Lille/Région Nord-Pas de Calais.

**Les élus de la Commission permanente ont voté une subvention de 260 400 € pour les assistants spécialistes à temps partagé.**

Pour la période 2011/2013, ils exerceront leurs activités :

- dans les centres hospitaliers répartis en deux zones de référence selon leur distance moyenne du Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU),
- de cancérologie, dans les centres hospitaliers régionaux ayant obtenu une autorisation provisoire en cancérologie,
- de cancérologie dans les centres hospitaliers situés dans les territoires du Hainaut (hors Valenciennes), du Littoral, ou au sein du Centre Hospitalier de Béthune.

Afin d'inciter les jeunes médecins spécialistes de la région Nord-Pas de Calais à occuper un emploi au sein d'un centre hospitalier périphérique et/ou dans un établissement public de santé dans lequel ils pratiqueront une activité liée à la cancérologie, le Conseil régional propose d'octroyer une prime de territoire et/ou une prime de spécialité aux assistants à temps partagé pour la période 2011/2013. Elle permettra en complément des primes multisites versées par l'ARS, de constituer un facteur d'attractivité pour ces jeunes professionnels. La mise en place de ce dispositif s'inscrit pleinement dans la volonté de la Région d'attirer et de renforcer les professionnels de santé en milieu hospitalier.

## C10 Mer

Pour la Commission « mer » présidée par Yann CAPET, Wulfran DESPICHT, Vice-président, a présenté 16 délibérations, pour un montant de **7 688 257 euros**.

### > Etudes d'avant-projet pour Calais Port 2015

**3 300 000 €** ont été affectés par les élus de la Commission Permanente pour la réalisation des études d'avant-projet des infrastructures maritimes structurantes du projet « Calais Port 2015 ».

Le projet « Calais Port 2015 » prévoit la création d'un nouveau bassin protégé par une digue de plus de 2kms de long et un accroissement des terre-pleins gagnés sur la mer. Ce projet permettra d'accroître progressivement les capacités du port pour le trafic transmanche (plusieurs passerelles supplémentaires et plan d'eau adaptés aux futures générations de navires), de diversifier les activités (cabotage européen et logistique) et les modes de transport (acheminement ferroviaire, transport non-accompagné).

L'avant-projet sera réalisé à partir de fin 2011-début 2012. Il visera notamment à préciser la solution retenue (type de digue), déterminer ses principales caractéristiques et établir l'estimation du coût prévisionnel des travaux.

### > Attribution du marché de maîtrise d'œuvre relatif à la conception et à la réalisation des infrastructures structurantes du projet d'extension du port Calais 2015

Après avis du jury en date du 22 septembre 2011, Il est proposé à l'assemblée délibérante de retenir le groupement SOGREA/IMDC comme attributaire du marché.

La mission de maîtrise d'œuvre, relative à la conception et à la réalisation des infrastructures structurantes du projet d'extension du port Calais 2015 est d'un montant total de 4 383 500 Euros HT, décomposé comme suit :  
Tranche Ferme pour 1 278 350 Euros HT et Tranche Conditionnelle pour 3 105 150 Euros HT

Le marché de maîtrise d'œuvre porte sur les infrastructures maritimes structurantes (digue, bassin, remblais gagnés sur la mer...).

### > La Région prend en charge le projet de construction de la plateforme d'innovation "Nouvelles Vagues"

La Direction Générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services (DGCIS) et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) ont lancé un 2<sup>nd</sup> appel à projets auprès des pôles de compétitivité pour la création de plates-formes d'innovation. Le pré-dossier déposé par le pôle de compétitivité AQUIMER figure parmi les 17 dossiers retenus. La DGCIS a accordé le 23 septembre dernier l'agrément technique au projet « Nouvelles Vagues », la notification officielle de la décision de labellisation est prévue le 15 octobre 2011.

Une plate-forme d'innovation est destinée à offrir des ressources mutualisées (équipements, humains, financiers) en accès ouvert principalement aux membres des pôles de compétitivité et PME, afin de permettre la réalisation d'essais et de tests, de développer des prototypes et des préséries, voire de servir de « living labs » (programme européen lancé en

2006 par la présidence finlandaise de la Communauté européenne, qui a pour objectif de fédérer des initiatives locales, pour qu'elles puissent agir et développer leurs initiatives en réseaux) avant l'industrialisation et à la mise sur le marché. Ce projet, sans équivalent en France, est fortement structurant pour la place boulonnaise et sa filière liée aux produits aquatiques, permettant aux acteurs locaux de se doter de technologies de pointe.

Le projet stratégique « Nouvelles Vagues » comprendrait une station pilote en aquaculture nécessaire au déploiement d'une aquaculture grande échelle et un département de développement technologique ayant pour finalité le développement de projets de recherche et développement sur la valorisation et la transformation des produits de la mer.

**A ce titre, et en accompagnement de projets stratégiques tels que Capécure 2020 ou le Campus de la Mer, les élus réunis en commission permanente ont donné un accord de principe à la création de la plate-forme d'innovation " Nouvelles Vagues.**

**Détail de l'intervention du Conseil régional Nord-Pas de Calais :**

- Immobilier : prise en charge la maîtrise d'ouvrage du bâtiment et participation à hauteur de 4,45 M€ (50 % du financement),
- Fonctionnement : aide au démarrage pour l'entreprise « nouvelles vagues » d'un montant de 300 000€ par an pendant les 3 premières années,
- Équipement en cofinancement à hauteur de 50% et durant la phase 2 du projet.

## > Reconstruction du Quai des Paquebots (Gambetta Nord) du port de Boulogne-sur-Mer

Le quai des paquebots est un ouvrage de 358 m construit au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle qui a subi d'importants dommages pendant la seconde guerre mondiale et réparé en totalité en 1961.

En 2008 et en 2010, l'état du quai a nécessité des travaux de réparation suite à des désordres dus à la corrosion

Considérant la nécessité d'une reconstruction à l'identique du quai des paquebots du port de Boulogne-sur-Mer sur une longueur de 280 mètres (soit 75 % de la totalité du quai) avec une cote de +2,5 CM au pied du quai et une surcharge sur terre-plein fixée à 2 tonnes par m<sup>2</sup>, il est proposé de donner un accord de principe à l'opération de reconstruction du quai des paquebots pour un montant de 8 000 000 Euros TTC.

## > Restauration de l'écluse de la Batellerie à Calais

Lors de la Commission Permanente du 10 octobre 2011, le Conseil régional Nord-Pas de Calais a alloué 3 000 000€ destinés à restaurer l'écluse de la Batellerie au port de Calais.

Une inspection subaquatique a révélé que d'importantes fissures fracturaient l'écluse. Depuis le début de l'année 2011, des études et investigations ont permis de mettre en évidence la nécessité de remettre l'ouvrage en état.

Cette écluse est un point d'entrée apprécié des touristes anglais qui rejoignent le réseau fluvial. Elle a également une fonction de barrage : elle empêche le canal de Calais de se vider dans le bassin Carnot, et dans le sens inverse, elle empêche la mer d'envahir les sections de Wateringues. Le développement du transport par voie d'eau fait partie des priorités de développement durable et l'existence d'une connexion au réseau fluvial constitue un atout majeur pour le port.

## C11 Transports

Pour la Commission « Transports » présidée par Dominique PLANCKE, Philippe KEMEL au nom d'Alain WACHEUX, Vice-président, a présenté 11 délibérations, pour un montant de **245 078 036 euros**.

### > Convention cadre Canal Seine-Nord Europe

**La Commission permanente a voté l'engagement du Conseil régional à hauteur de 200 270 000 € pour le financement de la suite des travaux du canal Seine-Nord Europe, en complément des sommes déjà affectées. Cette subvention est destinée à Voies Navigables de France (VNF).**

A l'occasion du débat budgétaire 2011, la Région Nord-Pas de Calais a porté sa contribution au canal à 220 millions d'euros. Une première autorisation de programme de 19,7 M€ a été votée en 2010. Pour Daniel PERCHERON, ce chantier, ce projet « est aussi important que le Tunnel sous la manche ».

Le projet Seine-Nord Europe doit relier en 2017 par une voie fluviale à grand gabarit, le Bassin parisien et le Nord-Pas de Calais. Il s'agit du creusement d'un canal de 106 km entre Compiègne et Aubencheul-au-Bac. Le futur canal disposera de 4 plates-formes multimodales (Noyon, Nesle, Péronne, Marquion). Il comprendra 7 écluses, 3 ponts-canaux et 59 ouvrages de franchissement. Concernant la plate-forme de Marquion, celle-ci représente une emprise de 156 ha dont 100 ha de parc logistique, 36 ha de terrains industriels et 20 ha de zone portuaire (quais de 1000m). Une desserte ferroviaire est également programmée.

Celui-ci pourra engendrer des implantations d'activités sur ses abords et sur des points nodaux (Douges, Marquion, ...). Le Nord – Pas de Calais bénéficierait de 17 % des avantages socio-économiques du projet et serait la seconde région française en termes de retombées socio-économiques, après l'Île de France.

**La participation régionale totale au projet de réalisation du canal sera donc de 222 650 840,83 € pour un coût total de projet de 4,318 milliards d'euros HT.**

### > La Région finance le Tramway du Douaisis

Les élus de la commission permanente ont décidé d'allouer au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD), une subvention d'un montant de 43,358 millions d'euros. Cette subvention s'inscrit dans le cadre du financement de la première phase de la première ligne du Tramway, sur la base d'une convention de financement de la réalisation de la phase 1 et des aménagements liés au Transport Collectif en Site Propre entre Douai et Guesnain.

Le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis a entrepris la réalisation d'un TCSP guidé de manière immatérielle de Douai à Guesnain. Il projette une extension de la ligne 1 pour la desserte de l'Est du Douaisis jusqu'à Aniche. D'une longueur de 12 km, la première tranche de la ligne 1 irrigue Douai et se prolonge jusqu'à Guesnain. Elle dessert la gare de Douai, passe à proximité de celle de Sin le Noble et comporte 21 stations. La capacité des rames Philéas (fabriquées par la société néerlandaise APTS) est de 140 à 200 places environ.

L'accompagnement des Transports en commun en site propre (TCSP) est inscrit au schéma régional d'aménagement et de développement du territoire du Conseil régional ainsi que dans son schéma régional de Transport. Les projets doivent assurer des missions interurbaines, compléter l'offre TER et apporter une plus-value importante au territoire concerné.

L'opération de création de Transports en Commun en Site Propre (TCSP) sur le territoire du Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD) est inscrite au Contrat de Projets Etat Région 2007 – 2013 au titre du soutien à la réalisation des projets de transports collectifs en site propre dans les agglomérations multipolaires

## > Opération TER pour le « Salon des Métiers et de la Formation tout au long de la vie » les 2, 3 et 4 février 2012

Le Conseil régional va organiser la 6<sup>ème</sup> édition du « Salon des Métiers et de la Formation tout au long de la vie ». Ce salon se tiendra pendant 3 jours à Lille Grand Palais, du 2 au 4 février 2012. Les élus de la Commission permanente, comme chaque année, ont réservé la somme de 58 000 euros pour l'opération « Salon des métiers, allez y en TER ».

La Région a donc sollicité la SNCF pour la mise à disposition de 8 000 billets TER « gratuits » pour les trois jours pour se rendre sur le salon. L'objectif est double : permettre au plus grand nombre de visiteurs de se rendre sur le salon en réduisant le bilan carbone de la manifestation et en valorisant le TER.

Au titre de la convention pour l'exploitation et le financement du service public ferroviaire d'intérêt régional de transports de voyageurs, la Région demandera à la SNCF d'intégrer au Contrat Annuel d'Objectifs 2012 le coût supplémentaire de cette opération.

## > Prolongement de la véloroute du Littoral

Lors de la Commission Permanente, 100 000 € ont été attribués au Département du Pas-de-Calais pour les travaux de la véloroute du littoral sur le port d'Étaples-sur-Mer.

La Région Nord-Pas de Calais s'est engagée depuis 2000 aux côtés des Conseils Généraux, des Intercommunalités et des Communes dans les projets Véloroutes-Voies Vertes (VVV). Elle anime un comité de développement où l'ensemble des partenaires se concertent pour étudier les définitions de tracé des itinéraires, le type d'usage souhaité par le territoire.

L'aménagement de 2 kms permettra d'assurer la jonction entre le Pont Rose et les aménagements de la RD940. Cette liaison permet de mettre en sécurité les nombreux cyclistes locaux et de passages ainsi que les piétons et autres usagers longeant la côte en direction du Touquet ou vers la vallée de la Canche. Cet aménagement supplémentaire participe également à la réalisation de l'axe européen Roscoff-Kiev.

Le coût des travaux d'aménagement de cette section de véloroute du littoral s'élève à 1 650 000 € TTC, pour environ 2 km.

## C12 Alimentation, régionalisation de l'agriculture

Pour la Commission « Alimentation, Régionalisation de l'agriculture et ruralité » présidée par Bruno MAGNIER, Jean-Louis ROBILLARD, Vice-président, a présenté 40 délibérations, pour un montant de **2 982 007 euros**.

### > Les aides aux agriculteurs dans leur projet de modernisation

La Commission permanente a délibéré sur l'attribution d'une subvention totale de 525 000 € destinée à 49 agriculteurs pour les soutenir dans leur projet de modernisation en productions végétales.

Au total, sur 2011, ce sont donc 1 622 583 € qui ont été attribués aux projets de modernisation en productions végétales, soit une augmentation de 45 % par rapport à 2010.

### > Poursuite du partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Région

La Région poursuit son partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Région pour soutenir et préparer les agriculteurs du Nord – Pas de Calais aux évolutions de la PAC 2014, à l'évolution de la demande sociétale, et au défi démographique de leur population dans les 10 prochaines années.

A ce titre, le Conseil régional a prononcé lors de cette commission permanente sur une aide de plus de 800 000 euros visant :

- la communication et la promotion des produits et productions agroalimentaires régionales,
- la coordination de la mise en œuvre du parcours à l'installation agricole en région pour les bénéficiaires d'aides publiques,
- un accompagnement des producteurs de la filière pomme de terre vers les démarches qualité,
- un programme d'expérimentation et d'appui technique des productions légumières au travers du pôle légumes Région Nord,
- un programme d'actions pour favoriser le contexte de développement de l'agriculture biologique,
- un programme « agriculture et environnement » pour favoriser l'accès aux techniques alternatives pauvres en intrants, au plus grand nombre d'agriculteurs par un accompagnement technique et l'acquisition et la diffusion de références,
- l'information et l'accompagnement des agriculteurs pour la mise en place de « Mesures Agroenvironnementales Personnalisées » dans le cadre de la mise en œuvre de la trame verte et bleue.

66 % de la surface du territoire régional sont consacrés à l'agriculture, activité importante tant sur le plan économique que paysager, mais aussi environnemental et sanitaire.

### > Le devenir des abattoirs de Fruges et d'Hazebrouck

La Région ne dispose plus que de 2 abattoirs publics situés à Fruges et Hazebrouck.

Les collectivités ayant des décisions importantes à prendre en terme d'adaptation des deux équipements aux normes et aux besoins de la filière viande de ce secteur, il a été décidé d'engager une étude d'opportunité économique et de prospective permettant d'évoquer tous les critères de solvabilisation de ces outils publics à court et moyen terme.

Une approche du projet sera faite au regard des critères de développement durable (énergie, transport, bien être animal, circuits courts..) et des scénarii seront proposés en prenant en compte les activités et équipements nécessaires en amont et en aval des abattoirs.

Le rendu de l'étude est prévu en janvier 2012.

## > Réflexion autour du projet de Maisons de l'alimentation

Il s'agit pour l'instant de travailler à la préfiguration d'un projet régional qui s'inscrit à la fois dans le principe de gouvernance alimentaire et dans le Programme national pour l'alimentation.

Une maison de l'alimentation est, pour l'instant, simplement définie comme un lieu tourné vers les consommateurs, mais qui doit permettre d'informer, de former et de créer des synergies entre tous les partenaires concernés par la question alimentaire sur les territoires (professionnels, associations, pouvoirs publics et, bien sûr, citoyens) et ce sur l'ensemble des domaines impliqués : santé, culture, environnement, développement économique, etc.

En s'appuyant sur les initiatives déjà lancées en région et en travaillant avec les structures concernées, l'étude devra aider à définir le projet régional : quel périmètre d'intervention ? Quelles actions pour quels publics cibles ? Quelle organisation pour quelles missions ? Quelles mises en réseau des différents projets ? Et à quel coût ?

Le travail sera mené en partenariat avec l'Etat en s'appuyant sur des territoires d'expérimentation.

## > Les primes à l'élevage du cheval de trait du Nord et du cheval boulonnais de l'année 2010

Le plan de sauvegarde des races de chevaux de trait que la Région a signé avec les deux syndicats de race comporte la mise en œuvre d'une prime à la naissance de 500 € attribuée aux éleveurs-naisseurs adhérents aux syndicats.

Au-delà de ce dispositif d'encouragement des naissances, il est important de favoriser, pour la pérennité des deux races, l'usage du cheval de trait dans les activités de loisirs et de propreté urbaine.

Pour ce faire, la Communauté de Communes de Desvres-Samer organise le 22 octobre à Desvres un colloque et un salon de la traction hippomobile moderne.

Le programme de cette journée est disponible sur le site de la Région.

## C13 Citoyenneté, relations internationales et coopération

Pour la Commission « Citoyenneté, relations internationales et coopération décentralisée » présidée par Françoise DAL, Majdouline SBAI, Vice-présidente, a présenté 101 délibérations, pour un montant de **3 940 775 euros**.

### > « Nos Quartiers d'été », 350 000 participants

L'édition 2011 de « Nos Quartiers d'été » a permis d'organiser plus de 2 000 actions sur tout le territoire régional. 35 000 bénévoles ont contribué à mettre en scène les quartiers et les villes. 145 projets financés impliquant plus de 1 500 associations et 112 communes. Ces projets ont été et sont de véritables catalyseurs des actions portées par les habitants pour les habitants en maintenant le lien social dans l'animation de la vie des quartiers sensibles.

350 000 personnes ont bénéficié des nombreuses actions festives, éducatives, sportives et culturelles qui se sont déroulées sur plus de 160 villes de notre région durant juillet-août.

Dans un contexte économique et social difficile où de nombreuses familles ne partent pas en vacances, le retrait de l'Etat de cette présence sociale dans les quartiers difficiles est inquiétant.

Cette opération, unique en France, forte de 20 ans d'expérience et de dynamiques locales serait pourtant à conforter : les communes le demandent, les associations aussi.

### > Fonds d'Initiatives des territoires

**1 428 274 €** ont été attribués par les élus du Conseil régional Nord-Pas de Calais lors de la Commission permanente du 10 octobre 2011 à 105 dossiers dans le cadre du Fonds d'Initiative des Territoires.

Le Conseil régional favorise l'émergence des projets collaboratifs en s'appuyant sur les acteurs et en développant la participation citoyenne. Dès 2011, cette ambition s'est traduite par la mise en place d'un « fond d'initiative des territoires » et de leurs acteurs en partenariat avec les agglomérations volontaires autour de la gestion urbaine de proximité et la participation des habitants.

Pour cette troisième phase de financements par territoire, 105 dossiers ont été retenus et concernent la Communauté d'Agglomération Artois Comm, la Communauté d'Agglomération Cap Calais Cœur d'Opale, la Communauté d'Agglomération de Hénin Carvin, la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin, la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre, la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole, la Communauté d'Agglomération du Douaisis, la Communauté Urbaine d'Arras, la Communauté Urbaine de Dunkerque et Lille Métropole Communauté Urbaine.

### > Semaine de la Solidarité Internationale du 12 au 22 novembre

**120 240 €** ont été attribués par les élus du Conseil régional Nord-Pas de Calais aux 36 projets retenus dans le cadre de l'appel à projets 2011 « Semaine de la Solidarité Internationale ».

Chaque année, la Semaine de la Solidarité Internationale a pour objectif d'informer, de combattre les idées reçues et d'interpeller le public sur les problèmes rencontrés par les pays en voie de développement durant une semaine consacrée à cette thématique. Cette semaine est organisée sur l'ensemble du territoire régional pour sensibiliser les habitants du Nord-Pas de Calais à la solidarité internationale, au commerce équitable, aux conséquences du réchauffement climatique sur les vies des populations du Sud, au tourisme solidaire et équitable pour une meilleure compréhension des enjeux mondiaux.

## C14 Europe, contrat de projets et rénovation urbaine

Pour la Commission « Europe, contrat de projets Etat-Région et rénovation urbaine », René VANDIERENDONCK, Président de la Commission, a présenté 35 délibérations, pour un montant de **20 823 867 €**

### Rénovation urbaine

#### > 32 écoles de la région financées par le Conseil régional

La Commission permanente a notamment voté la participation régionale à la restructuration du groupe scolaire Briand Buisson Nadaud à Lille Sud (1 millions d'euros sur 3 ans), la reconstruction des groupes scolaires Victor Hugo à Roubaix (717 356 euros sur 3 ans) et Pasteur à Bruay-la-Buissière (1,4 millions d'euros sur 3 ans).

C'est dans le cadre de la politique de rénovation urbaine conventionnée avec l'ANRU que la Région est intervenue sur 32 écoles : 15 programmes de constructions et 17 de réhabilitations pour un coût d'investissement global de 110 950 406€. Ces opérations mobilisent au total 33 765 440€ de subventions régionales (soit presque 30% du coût global). D'autres écoles seront concernées d'ici 2014.

Ces projets sont menés avec le souci constant d'investir dans des programmes de qualité en termes d'économie d'énergie, de respect de l'environnement, d'ouverture sur le quartier mais également de construction d'un véritable projet pédagogique associant les habitants et les parents d'élèves. L'investissement régional en rénovation urbaine porte également sur les aménagements urbains et le cadre de vie autour des établissements scolaires qui sont accompagnés par la Région. Par ailleurs, dans le cadre de son intervention sur le patrimoine des lycées (compétence régionale), certains équipements participent à la rénovation des quartiers par leurs reconstructions, leurs rénovations ou la qualification des espaces publics.